



COMMISSION DE GESTION DES TAXES FIXES DE L'UNIVERSITE DE GENEVE

Uni Mail | CH-1211 Genève 4 102 Bd Boulevard Carl-Vogt | CH-1205 Genève Tél. 022 379 87 99 E-mail : taxesfixes@unige.ch

Procès-verbal de la séance ordinaire du 24 mars 2025

Présent.e.x.s: Alicia Chevrier, Beltan Michel, Paulin Robert, Nora Cupelin, Giulia Laratta,

Leonhard Unterlechner; Gerd Rothenberg

Excusé.e.x.s: Antonio Latella

PV: Giulia Laratta et Paulin Robert

18h15: Ekphrasis

Revue fraîcheur létale

Malou, Emilie

La demande concerne la revue Fraîcheur Létale n.12, 11 numéros ont déjà été publiés et font participer un maximum d'étudiant.e.s ainsi que les professeur.e.s et doctorant.e.s. Cette revue est l'occasion pour les étudiant.e.s d'être publié.e.s et d'acquérir une expérience dans la rédaction, qui est essentielle dans le cursus des Lettres. Ce numéro montre de possibles débouchés à la suite des études en histoire de l'art à travers des interviews de professionnel.le.s et permet ainsi aux étudiant.e.s de se familiariser avec les divers métiers gravitant autour de leur domaine.

La demande de subvention s'élève à CHF 2'595.75.-.

Décision : La subvention est acceptée à hauteur demandée arrondie au franc supérieur, soit de 2596.-.

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.
- Nous rappelons aux associations le devoir de respecter la charte d'éthique et de déontologie de l'UNIGE.

18h30 MSOGSI

Voyage d'études à Strasbourg Visite du musée de la Croix Rouge et du Croissant Rouge Jade, Théo, Cassandra

En automne 2024, le Professeur et eurodéputé René Repasi a été invité par le Centre Sidjanski en études européennes le cours s'intitulant "Relations interinstitutionnelles de l'UE: théorie et pratique". À la suite de cet enseignement, le Professeur a proposé à la MSOGSI d'organiser une visite au Parlement européen à Strasbourg durant une session plénière. Afin de compléter cette excursion à Strasbourg, une visite du Conseil de l'Europe est prévue sous le nom de "Programme d'étude au Palais de l'Europe". Le voyage aura lieu le 6 et 7 mai 2025.

La demande de subvention s'élève à CHF 2'791.06.-.

Décision: La subvention est acceptée à hauteur de 3'029.-.

La CGTF a revu à la hausse la subvention à la suite de la présentation d'un devis de logement plus favorable à leurs besoins sur place, tout en restant dans le cadre des règlements CGTF et UNIGE.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.
- Nous rappelons aux associations le devoir de respecter la charte d'éthique et de déontologie de l'UNIGE.

Dans le cadre des activités de la MSOGSI, le comité événementiel souhaite organiser une visite au musée de la Croix rouge et du croissant rouge, le 4 avril 2025. Cette initiative permettra aux étudiants d'approfondir leur compréhension de cette institution essentielle à l'histoire du travail humanitaire, en découvrant son histoire et son fonctionnement. La visite constituera une occasion privilégiée pour les membres de la MSO d'enrichir leurs connaissances sur l'aide humanitaire et l'histoire de la croix rouge.

La demande de subvention s'élève à CHF 580.-.

Décision : La subvention est acceptée à hauteur demandée.

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.
- Nous rappelons aux associations le devoir de respecter la charte d'éthique et de déontologie de l'UNIGE.

18h50 **AEHG**

Voyage à Florence

Benoit, Maxime, Tessa

La demande de subvention concerne un voyage à la ville de Florence. Comme berceau de la Renaissance italienne, la ville jouit d'un prestige remarquable tant au niveau historique, artistique, philosophique que politique. Pour des étudiant.e.x.s. en histoire, visiter cette ville apparaît comme une étape complémentaire au cursus d'Histoire Générale. En effet, l'Italie de la fin du Moyen Âge et du début de l'Époque Moderne occupe une place importante au sein des enseignements. Visiter une ville emblématique de la Renaissance leur permettra aussi de s'interroger sur les ruptures et continuités entre les traditionnelles "tranches" de l'histoire. Le voyage aura lieu du 16 au 22 juin 2025 et il y aura 20 participant.e.x.s.

La demande de subvention s'élève à 4'000 CHF

Décision : La demande est acceptée à hauteur demandée.

La CGTF demande à l'AEHG une préparation en amont des visites prévues lors du voyage d'études, afin de rendre ceci plus académiquement pertinent.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.
- Nous rappelons aux associations le devoir de respecter la charte d'éthique et de déontologie de l'UNIGE.

19h05 SDSA

Semaine de la diplomatie

Chiara, Joelle, Catia, Aria, Andreas

La demande de subvention concerne une semaine thématique autour de la diplomatie à l'Université de Genève durant la semaine du 7 au 11 avril 2025. Cette semaine proposera aux étudiant-es d'appréhender le monde de la diplomatie au travers de l'axe du Nouvel ordre mondial par de multiples événements tels qu'une conférence, des workshops, des visites culturelles de la Genève internationale, ainsi qu'un speed-meeting. De fait, grâce à la présence de multiples acteurs/actrices de la Genève internationale, la SDSA vise à comprendre les complexités des relations internationales de nos jours et la place de la diplomatie dans un contexte international en profonde et continuelle évolution.

La demande de subvention s'élève à CHF 1909.33.-.

Décision : La demande est acceptée à hauteur demandée arrondie au franc supérieur, soit de 1910.-.

La CGTF débat sur la pertinence de financer des évènements participant à aider un nombre d'individus restreint dans l'objectif de leur futur professionnel.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.
- Nous rappelons aux associations le devoir de respecter la charte d'éthique et de déontologie de l'UNIGE.

19h20 Pousse-Pouce

Compétition auto-stop Robinson, Louane, Diane

La demande concerne la répétition de cet événement que Pousse-Pouce organise annuellement depuis sa création. C'est l'événement principal de l'association et son objectif est de permettre à des néophytes du voyage alternatif d'expérimenter la pratique de l'auto-stop dans le cadre d'une journée de compétition encadrée, en binôme et soutenue par une équipe de bénévoles enthousiastes.

La demande de subvention s'élève à CHF 4'150.-.

Décision: La demande est refusée.

La CGTF accepte uniquement les voyages qui contiennent une pertinence académique. La CGTF demande que les évènements soient le plus abordable possible pour les étudiantexs.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.
- Nous rappelons aux associations le devoir de respecter la charte d'éthique et de déontologie de l'UNIGE.

19h35 GIMUN

Gimun birthday

Lorenzo

L'événement prendra la forme d'une simulation MUN d'une journée entière, consacrée à un enjeu crucial de notre époque : La Démilitarisation de l'Arctique : Enjeu Géopolitique et Défis pour la Sécurité Internationale. Dans un contexte où les tensions géopolitiques s'intensifient autour de cette région stratégique, les participants incarneront des diplomates représentant différents États et parties prenantes. À travers des discussions suivant les procédures des comités de l'ONU, ils analyseront les dimensions politiques, économiques et environnementales de la question et tenteront d'aboutir à des solutions viables dans un cadre structuré et diplomatique.

La demande concerne le repas (CHF 643.5), les badges (CHF 55) et l'impression de toblerones placards (CHF 58).

La demande de subvention s'élève à 756.50.-.

Décision : La demande est acceptée, à hauteur demandée arrondie au franc supérieur, soit de 757.-.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.
- Nous rappelons aux associations le devoir de respecter la charte d'éthique et de déontologie de l'UNIGE.

19h50 CUAE

Agenda guide 25-26
Cotisation UNES
Conférence actualité Asie Occidentale
Projection "Champs de Bataille"
Emiliano. Zora

Aujourd'hui et depuis plusieurs années, l'agenda et guide de l'étudiant.e.x est un élément incontournable de l'université de Genève. L'agenda-guide de la CUAE rencontre tous les ans un vif succès auprès des étudiant.e.x.s. Des milliers d'exemplaires sont distribués à la communauté universitaire chaque année, et ce depuis plus de 10 ans. Leur succès ne tarit pas : les demandes sont constantes tous les ans, tout au long de l'année. Le format des agendas-guides a été repris par l'association des étudiant.e.x.s de Fribourg qui, depuis quelques années, édite un agenda similaire. Les étudiant.e.x.s des universités de Neuchâtel, Lausanne et de la Suisse Italienne publient également un agenda chaque année.

La CUAE prévoit d'entamer deux changements significatifs pour l'édition 2025-2026 :

- La pérennisation des textes contextualisant le *flipbook* et les dates politiques : Comme cela est déjà le cas pour le choix de l'animal de couverture, il semble pertinent de mettre en place deux pages dans l'agenda-guide pour contextualiser le *flipbook* et le choix des dates politiques ;
 - Une mise à jour complète du guide de l'étudiant.e.x :

Bien que cela soit fait tous les ans afin de s'assurer que toutes les données qui y figurent soient à jour, la CUAE souhaite actualiser le guide de l'étudiant.e.x de façon plus détaillée cette année. Pour ce faire, la CUAE va, dans les prochains mois, se renseigner sur les besoins des associations afin d'entamer des modifications du guide et d'ajouter d'éventuels nouveaux chapitres, et ce malgré le fait que l'état actuel du guide vient déjà en aide à de nombreuses personnes.

En plus de cela, il sera inséré une déclaration qui exclut l'UNIGE de toute responsabilité vis-à-

vis du contenu de l'agenda-guide, comme cela est d'ailleurs déjà le cas pour les dates académiques.

La demande concerne le graphisme (CHF 5000.-), les impressions (CHF 23'314.25) et la TVA (CHF 1888.57).

La demande de subvention s'élève à 30'202.82.-

Décision : La demande est acceptée, à hauteur demandée arrondie au franc supérieur, soit de 30'203.-.

La CUAE s'engage à suivre la charte d'éthique et de déontologie de l'UNIGE.

Après notification auprès de la COPERSU, au vu des changements opérés par la CUAE sur la demande par rapport à l'année dernière, les mesures de rectification 23-24 étant acceptées par le <u>rectorat</u> et appliquées par la CUAE et que l'apport pour la communauté universitaire est important, la CGTF a décidé d'approuver la demande de subvention.

Notes de l'observateur du Rectorat :

« La surveillance administrative de la CGTF relève de l'AU, le Rectorat n'exerce qu'une surveillance comptable. Il avait été convenu lors de la dernière séance qu'une possibilité de réagir soit laissée à la COPERSU. Si la COPERSU n'a pas pris position, la décision est de la responsabilité des membres votants de la CGTF et de l'AU. »

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.
- Nous rappelons aux associations le devoir de respecter la charte d'éthique et de déontologie de l'UNIGE.

La CUAE demande à la Commission l'octroi d'une subvention pour la cotisation à la faîtière nationale conformément à l'art. 8 al.4 du règlement de la CGTF. Pour rappel, l'Assemblée Générale de la CUAE a décidé le 23 mars 2016 qu'il était primordial pour la faîtière étudiante de Genève d'adhérer à la faîtière nationale.

La demande concerne les frais d'adhésion (CHF 4569) et les frais de transports (CHF 2544) pour une année.

La demande de subvention s'élève à 7'113.-

Décision: La demande est acceptée, à hauteur demandée.

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.

- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.
- Nous rappelons aux associations le devoir de respecter la charte d'éthique et de déontologie de l'UNIGE.

Par la présente, la CUAE dépose une demande de subvention extraordinaire pour l'organisation d'une conférence à Uni Mail, dans le but d'offrir une occasion de discussion et de débat à la communauté universitaire autour des événements qui continuent de se dérouler en Asie occidentale. En effet, avec l'élargissement de la guerre au Liban en septembre 2024 et, après, avec la chute du régime d'Assad au décembre 2024, c'est toute une région qui est en train de vivre un véritable bouleversement par rapport aux équilibres que l'on avait connu dans les dernières décennies. Le conférencier invité est Joseph Daher et la conférence aura lieu le 8 avril 2025 à Uni-Mail.

La demande concerne l'apéritif (CHF 200) et les impressions (CHF 251).

La demande de subvention s'élève à 251.-

Décision: La demande est acceptée, à hauteur demandée.

La CUAE s'engage à suivre la charte d'éthique et de déontologie de l'UNIGE.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.
- Nous rappelons aux associations le devoir de respecter la charte d'éthique et de déontologie de l'UNIGE.

La CUAE soumet une demande de subvention extraordinaire en vue d'organiser une projection concernant la militarisation de la gestion de l'ordre public en Europe et ses liens avec les conflits en cours dans le reste du monde. En estimant que la réponse des démocraties aux mouvements sociaux qui les secouent constitue un clair indicateur de leur état de santé et qu'il est primordial pour leurs citoyen.ne.x.s d'en débattre, la CUAE aimerait proposer aux étudiant.e.x.s, ainsi que aux autres composantes de la communauté universitaire et de la Cité la projection du documentaire « Nous sommes de champs de bataille », réalisé par le sociologue français Mathieu Rigouste. L'événement aura lieu à Uni-Mail le 5 avril 2025.

La demande concerne les frais de déplacement de l'intervenant (CHF 157), l'apéritif (CHF 200), l'impression d'affiches (CHF 19) et les droits de diffusion (CHF 350).

La demande de subvention s'élève à 726.-

Décision: La demande est acceptée, à hauteur demandée.

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.

- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.
- Nous rappelons aux associations le devoir de respecter la charte d'éthique et de déontologie de l'UNIGE.

20h20 AELCA

Journée des métiers

L'association ne s'est pas présentée à la séance.

La demande est refusée

20h35 AEATIG

Spectacle année 24-25

River, Ciro

Réalisée en collaboration avec la SSA (Société Suisse des Auteurs), cette nouvelle création permet aux étudiants de travailler sur un projet jamais exploré auparavant, pionniers d'un terrain inconnu. Un peu comme le soldat protagoniste du spectacle qui se retrouve à explorer un endroit inconnu. Dans son voyage tant physique qu'intérieur, il se retrouve dans l'au-delà où des personnes décédées et des personnifications de la Mort vont mettre en question sa perception de la mort et de la vie. Un texte satirique et désacralisant qui va faire rire et réfléchir, qui a convaincu les participants et que nous sommes sûrs va conquérir également le public.

La demande concerne les frais de location des costumes (CHF 400.-), le maquillage et nettoyage pour les spectacles (CHF 170.-), les frais de nettoyage des costumes (CHF 456.-), les frais de location de la salle de travail pour 1 semaine (CHF 480.-) et les frais de stockage sur place pendant 1 semaine (CHF 18.-), le forfait de location de matériel (CHF 100.-), la location de la voiture pour le transport du matériel (CHF 65.7), les frais de dossier (CHF 60.-), les frais par représentation (CHF 475 + 100) et le repas pour les acteurs (CHF 200.-).

La demande de subvention s'élève à 2'524.70.-

Décision: La demande est acceptée à la hauteur de CHF 2425.-.

Les frais de recette (CHF 100.-) ne sont pas pris en charge par la CGTF, qui ne subventionne pas le profit fait par les associations.

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

- Nous rappelons aux associations le devoir de respecter la charte d'éthique et de déontologie de l'UNIGE.

20h50 ESN

EGM 2025

National Erasmus Games

Augustin, Choi-Ling

L'association étudiante ESN Genève souhaite obtenir un financement exceptionnel pour permettre à trois de ses membres de participer à l'Erasmus Generation Meeting (EGM) 2025, qui se tiendra à Ancona, en Italie, du 3 au 6 avril. Cet événement d'envergure européenne représente une opportunité unique pour les membres ESN de s'immerger dans un environnement international, d'apprendre et de discuter de l'avenir de la mobilité étudiante, et de représenter l'association ainsi que l'Université. L'EGM est reconnue comme la plus grande conférence étudiante en Europe, offrant une plateforme où la "Génération Erasmus" se réunit pour échanger sur des sujets cruciaux tels que l'accès à des opportunités internationales pour touxtes, l'engagement actif de la jeunesse dans des communautés locales et l'impact du travail et du bénévolat des jeunes sur l'internationalisation de l'éducation supérieure. Uniquement 3 personnes vont s'y rendre à cause des places disponibles de la part de l'organisation.

La demande concerne les frais de participation (EUR 480), le logement (EUR 825) et les transports (EUR 856.80).

La demande de subvention s'élève à EUR 2161.80.

Décision : La demande est acceptée à la hauteur de CHF 600.-.

La CGTF subventionne les voyages d'études à hauteur de 200.- par personne pour un maximum de 30 étudiant.e.s. La CGTF prend en compte que le nombre de participant leur a été imposée, c'est pourquoi la CGTF a tout de même accepté de la considérer comme un voyage d'études.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.
- Nous rappelons aux associations le devoir de respecter la charte d'éthique et de déontologie de l'UNIGE.

La demande concernant les National Erasmus Games n'est pas traitée car rétroactive, lacunaire et sans justification de sa rétroactivité.

21h10 AGEH

Voyage à Madrid

Carlos, Isabella et Lais

Le projet de Séjour Académico-Culturel à Madrid s'inscrit dans une démarche de formation et de découverte visant à renforcer les liens entre l'Espagne et l'Amérique latine. Il constitue une opportunité précieuse pour les étudiant.e.x.s et assistant.e.x.s de l'association genevoise d'étudiants hispanophones, en leur offrant une immersion directe dans l'histoire, la culture et les dynamiques sociopolitiques qui unissent ces deux espaces. Ce voyage permet de mieux comprendre comment l'Espagne et l'Amérique latine ont façonné leurs relations au fil du temps, tout en explorant les influences mutuelles qui continuent de les lier aujourd'hui. Il y aura 20 participantexs et il aura lieu du 2 au 5 mai 2025.

La demande concerne les frais liés au vol (CHF 4000.-), les transports à Madrid (CHF 400), l'hébergement (CHF 2400.-) et les activités culturelles (CHF 860.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 7660.-.

Décision: La demande est acceptée à la hauteur de CHF 4000.-.

La CGTF subventionne les voyages d'études à hauteur de 200.- par personne pour un maximum de 30 étudiant.e.s.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.
- Nous rappelons aux associations le devoir de respecter la charte d'éthique et de déontologie de l'UNIGE.

21h30 Divers

- AEHES : Apéro soirée lecture-discussion Accepté
- AMEUG : Buffet de stand d'information sur l'Aïd Refus, ce n'est pas un évènement mais un stand d'information.
- GIMUN : Marmor Networking Event : refusé, la CGTF ne rentre pas en matière pour le recrutement de nouveaux membres pour l'association, cela est lié aux activités ordinaires de l'association.
 - Conférence « Les zones grises de l'adoption internationale » : acceptée à hauteur demandée.
 - Conférence « Humanitarian Demining » : acceptée à hauteur demandée.
- SDSA: Conférence Etat d'Urgence Accepté
- Réfléchir aux voyages d'études Reporté
- Amnistie KAM'AF Accepté

La séance se termine à 22h35

PV rédigé par Paulin Robert et Giulia Laratta le 24 mars 2025.